



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le jeudi 6 décembre 2018 — N° 7

Neuf heures quarante

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Laviolette–Saint-Maurice sur le sujet suivant : *Hommage à Sylvie Gervais d’Enfant Nature.*
- Le député de D’Arcy-McGee sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Sara Weinberg.*
- Le député de Chambly sur le sujet suivant : *Hommage à Royal Adam, FADOQ de Chambly.*
- Le député de Jean-Talon sur le sujet suivant : *Souligner la 5^e saison du concert de Noël de l’Ensemble classique A piacere.*
- Le député de Johnson sur le sujet suivant : *Souligner le 50^e anniversaire du Centre sportif d’Acton Vale.*
- La députée de Mercier sur le sujet suivant : *Souligner la mort de M. Pierre Allard.*
- La députée d’Argenteuil sur le sujet suivant : *Décès du maire de Grenville, Luc Grondin.*
- Le député des Îles-de-la-Madeleine sur le sujet suivant : *Hommage aux intervenants en mesures d’urgence aux Îles-de-la-Madeleine.*
- Le député de Dubuc sur le sujet suivant : *Souligner le 25^e anniversaire de la Soupière de La Baie.*
- La députée de Montarville sur le sujet suivant : *Télé-Québec, 50 ans d’émotions et d’émerveillement.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
b) rapports de commissions
c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Reprise du débat, ajourné le **5 décembre 2018**, sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de rigueur et pour sa remise en doute des règles comptables utilisées par le ministère des Finances et validées par la Vérificatrice générale, ce qui nuit à la confiance des citoyens envers nos institutions et à la saine gestion de l'État.

Le chef du deuxième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour améliorer les services offerts aux Québécois.

La chef du troisième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour la faiblesse de ses orientations en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de diminution de gaz à effet de serre.

Le député de Rimouski:

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour lutter contre la pauvreté au Québec.

La députée de Sherbrooke :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de vision globale et pour son manque de cohérence en matière d'éducation et de services éducatifs à la petite enfance.

La députée de Saint-Laurent :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse d'écouter les partenaires en petite enfance et en éducation concernant les impacts que la maternelle 4 ans pour tous les enfants auraient sur le réseau des services de garde et sur le réseau de l'éducation.

Le député de Pontiac :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste alors qu'il fait le choix de l'idéologie plutôt que la science et qu'il fait fi des experts en santé publique concernant l'âge minimal pour l'achat et la possession du cannabis.

La députée de Saint-Henri-Sainte-Anne :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse de reconnaître que l'enjeu numéro un du développement économique au Québec est la pénurie de main-d'œuvre.

Le député de Jonquière :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son refus de s'engager à atteindre la cible de réduction de gaz à effet de serre de 2020.

Le député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son intention d'abaisser les cibles d'immigration au cours des prochaines années.

La députée de Marguerite-Bourgeoys :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui abandonne complètement les plus vulnérables de notre société et ignore complètement les besoins en services sociaux des citoyens et organismes communautaires, et ce, en situation de surplus budgétaires importants.

La députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour ne pas avoir annoncé de mesures soutenant la conversion écologique du secteur agricole.

Le député de René-Lévesque :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de volonté de soutenir nos régions et l'Est du Québec en particulier et l'absence d'engagements clairs et concrets pour favoriser leur développement.

La députée de Verdun :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui laisse le milieu culturel du Québec sans aucune réponse quant au maintien des sommes liées à la politique culturelle du Québec lancée par le gouvernement précédent.

Le député de D'Arcy-McGee :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste et le premier ministre pour l'absence d'une vision humaniste sur l'avenir des relations gouvernementales avec les Premières nations et les Inuits, avec qui nous partageons le territoire québécois.

Le député de Rosemont :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour l'absence d'engagement concret dans le réinvestissement des services publics.

La députée de Mercier :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son projet de troisième lien entre Lévis et Québec.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 2) Projet de loi n° 1
Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales
Présenté par la ministre de la Sécurité publique le **29 novembre 2018**
- 3) Projet de loi n° 2
Loi resserrant l'encadrement du cannabis
Présenté par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux le **5 décembre 2018**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

[COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES](#)

[COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE](#)

[COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION](#)

[COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL](#)

[COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES](#)

[COMMISSION DES INSTITUTIONS](#)

[COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS](#)

[COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX](#)

[COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT](#)

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 2) M. Tanguay (LaFontaine) – **6 décembre 2018**
Au premier ministre

Depuis le 15 janvier 2015, le site transparence.gouv.qc.ca permet à la population d'avoir accès aux agendas publics des ministres et, depuis le 1^{er} avril 2015, les renseignements relatifs aux rencontres avec des acteurs non gouvernementaux.

Actuellement, le site transparence.gouv.qc.ca n'est pas encore fonctionnel, c'est-à-dire que l'on ne peut y consulter aucune information par rapport aux ministres de la CAQ, même pas les agendas publics, qui devaient auparavant être publiés quotidiennement.

Pourtant, le premier ministre s'est engagé à être à la tête d'un gouvernement transparent. Alors que son parti était à l'opposition, le député de Borduas et actuel leader parlementaire affirmait :

« Lorsqu'on dit [qu'on] est un gouvernement de transparence, c'est important [...] que les actions suivent les paroles. [...] lorsqu'on parle de transparence pour le gouvernement, je pense que c'est important que, ce qu'on prêche, on l'applique véritablement».

Conséquemment :

Le premier ministre peut-il s'engager à conserver le site transparence.gouv.qc.ca et à y inscrire minimalement l'information qui était publiée depuis 2015?

Est-ce qu'il peut déposer immédiatement les renseignements relatifs aux activités publiques des membres du Conseil exécutif depuis le 18 octobre 2018?

Rétroactivement au 18 octobre 2018, le premier ministre peut-il déposer les renseignements relatifs aux rencontres sollicitées par des acteurs non gouvernementaux auxquelles participe un membre du Conseil exécutif, et ce, au plus tard le 1^{er} janvier 2019, comme le prévoit déjà la procédure mise en place?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 5 décembre 2018
Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire – *ministre des Finances.*
- b) 5 décembre 2018
Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42^e législature – *leader parlementaire du gouvernement et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, leader parlementaire de l'opposition officielle, député de Rimouski, député de Gouin.*

Projets de loi publics au nom des députés

- c) 5 décembre 2018
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions – *député de Gouin.*
- d) 5 décembre 2018
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social – *députée de Sherbrooke.*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS